La responsabilité mutuelle,  
Alignement des bailleurs de fonds, coordination et efficacité de l'aide

# Réalisation du bilan

Objectif : Evaluer le niveau de responsabilité mutuelle liée à l'alignement des bailleurs de fonds avec les programmes nationaux, à leur coordination et à l'efficacité de leurs appuis au niveau national. Ceci prend en compte l'état des engagements que les donateurs exigent vis-à-vis des pays avant de s'engager avec eux sur les programmes liés au PNIA.

Tâche : Examiner les lignes directrices de soutien des bailleurs de fonds au processus du PDDAA au niveau national et indiquer le niveau de responsabilité mutuelle qui prévaut dans votre pays pour chacun des éléments suivants.

Echelle de classement

L’alignement des bailleurs de fonds, la coordination et l'efficacité de l'aide ne s'améliorent pas et / ou le pays n'a pas respecté les obligations requises par les bailleurs de fonds

Les plans, politiques et programmes des donateurs ont été élaborés mais n’ont pas été mis en œuvre et / ou le pays a accepté certains engagements, mais ne les a pas mis en œuvre

Les plans, des politiques et des programmes des donateurs ont été mis en œuvre, les progrès peuvent être mesurés et le pays a mis en œuvre certains engagements afin que les donateurs puissent y apporter leur soutien

| Rôles et responsabilités des donateurs et des pays au niveau national | **Niveau** | | |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **1. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau du développement de leurs engagements et des partenariats ?** |  |
| Explicatif :  *Le développement des engagements et des partenariats* incluent la concertation politique et le consensus ; la pleine intégration et l'harmonisation des procédures du PDDAA dans la planification du développement national, les engagements avec l'UA, les CER et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les dimensions continentales, régionales et nationales du PDDAA sont prises en compte lors de sa planification et sa mise en œuvre ; l’élargissement de la portée du GTDA et ses relations avec d'autres groupes de travail de donateurs afin de s’assurer que les bailleurs de fonds répondent efficacement au caractère *détaillé* du PDDAA ; recrutement du personnel ( responsables et chefs de mission) pour assurer la priorisation et établir les liens avec d'autres initiatives ; défendre le PDDAA et le développement agricole au sein du gouvernement , en particulier au niveau du Ministère des Finances ; existence d’une cartographie de l’assistance des bailleurs de fonds et des investissements du gouvernement dans l’agriculture au niveau du pays ; inclusion des bailleurs de fonds non traditionnels et de tous les acteurs dans le processus de planification du développement ; prise en compte des processus et accords (ou Pactes) du PDDAA dans l’assistance au développement des stratégies et des programmes ; participation aux événements de lancement du PDDAA et approbation de sa feuille de route.  En classant les progrès réalisés au niveau de la responsabilisation mutuelle, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  **Le cadre de concertation des bailleurs de fonds (PTF’s) s’est fortement impliqué à tout ce processus**:  La table ronde qui a réuni les différentes parties prenantes au processus (Gouvernement, Société Civile, Secteur Privé, Organisations Professionnelles Agricoles, CEDEAO, Union Africaine et Partenaires Techniques et Financiers) a été organisée les 26 et 27 juillet 2010 à Abidjan et a permis la signature du pacte national ECOWAP/PDDAA relatif au PNIA.  L’agence de coordination et de planification du NEPAD a conduit la mission de revue technique indépendante du PID en Côte d’Ivoire du 08 au 15 Avril 2012. A l’issue de cette revue, le NEPAD et la CEDEAO ont validé le PID et donné leur avis favorable pour l’organisation du business meeting.  Le business meeting pour la mise en œuvre du PNIA et de l’IG8 : organisé à Abidjan les 12 et 13 septembre 2012 avec la participation des points focaux PNIA des pays de la CEDEAO, les Ambassadeurs des Pays Membres du G8, les Représentants des institutions financières régionales et internationales, la Commission de la CEDEAO, les Agences du Système des Nations Unies en Côte d’Ivoire, les Agences de coopération bilatérale et multilatérale, les Représentants des Organisations Professionnelles Agricoles, les entreprises du secteur privé et la Société Civile  sur un coût global du PNIA évalué à 2 002,818 milliards de F CFA sur la période 2012-2015, le montant des annonces d’investissement enregistrées lors du business meeting s’élève à 2040,50 milliards de FCFA, soit 101,6% de couverture des besoins en investissement**.** |
| **2. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés dans ​​la mise en œuvre de la planification axée sur des résultats ?** |  |
| Explicatif :  Plusieurs exemples de la planification axée sur les résultats incluent l'identification des priorités-clés d'investissement et les questions liées conjointement aux secteurs privé et public ; la disponibilité de la capacité nécessaire pour réaliser le bilan, l'analyse des investissements et de la planification axée sur les résultats (Par exemple : en finançant une expertise supplémentaire en cas de besoin ; en examinant les termes de référence pour la réalisation du bilan et des études analytiques ; et en commentant les rapports techniques) ; le partage de connaissances issues des résultats de la recherche pour appuyer la prise de décisions axée sur les résultats ; un appui pour l’évaluation et l’estimation réelle du financement disponible auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et du secteur privé dans les court, moyen et long termes ; les travaux avec les bailleurs de fonds afin de comprendre comment la financement international et le financement au niveau national peuvent être coordonnés ; la diffusion des informations sur la programmation et le financement agricoles actuels avec les partenaires non gouvernementaux, et, l’évaluation de la manière dont ces partenaires peuvent contribuer aux objectifs du PDDAA.  En classant les progrès réalisés au niveau de la planification axée sur les résultats, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  **La planification du PNIA est axée sur les résultats** quelque soient le projet et le bailleur de fonds.  La mise en œuvre du PNIA connait un démarrage assez satisfaisant en termes de mobilisation des ressources. En effet, les ressources financières allouées au secteur agricole dans le cadre du PNIA s’élèvent globalement à environ de **744,835 milliards de F CFA, soit 37% du coût total du PNIA.**  Nous notons cependant peu de notification sur les financements bilatéraux et des autres acteurs non traditionnels du secteur agricole. |
| **3. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés sur la mise en place d’alliances pour l’investissement ?** |  |
| Narrative:  La mise en place d'alliances pour l'investissement comprend l'examen et la discussion des résultats du bilan et l'analyse des investissements avec les parties prenantes du PDDAA ; l'examen et la discussion des priorités énoncées dans le PDDAA ; le soutien du gouvernement et des bailleurs de fonds concernant la participation des acteurs à divers niveaux dans les processus de planification (par exemple les petits exploitants, le secteur privé, les organisations paysannes). Ces acteurs (par exemple, les femmes et les petits exploitants ) souvent rarement entendus, peuvent bénéficier d’un soutien supplémentaire pour pouvoir participer plus efficacement au processus ; la clarté des attentes sur la qualité requise du programme et des plans d'investissement associés avant de pouvoir bénéficier du financement des bailleurs de fonds lors de la mise en œuvre, y compris la clarté des critères de performance et les étapes requises pour établir et renforcer les investissements ; la participation à la table ronde du PDDAA et, le cas échéant, l’approbation du processus, l’engagement à soutenir la mise en œuvre et la signature du Pacte ; et enfin, la cohérence des différentes politiques avec les priorités du PDDAA à travers des groupes conjoints de travail avec les secteurs connexes.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en place des alliances pour l’investissement, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  Un certain engouement est constaté avec l’appui aux collectivités locales dans la planification d’activités axées sur les résultats dans le cadre du développement agricole durable avec les petits exploitants et le secteur de l’agriculture familiale.  Cependant le financement direct des collectivités locales posent des difficultés par le fait de l’inadéquation des mécanismes de gestions de ces structures. Bien que les petits producteurs et leur représentation aient participé à tous les processus du PNIA. |
| **4. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau de ​​la mise en œuvre, du suivi-évaluation des programmes, et du système d’évaluation par les pairs ?** |  |
| Explicatif :  Les possibilités de collaboration entre les bailleurs de fonds et le pays sur la mise en œuvre du programme, le S & E et le système d'examen par les pairs comprennent l'établissement de processus harmonisés pour soutenir la conception du programme et la réforme des politiques ; l'identification des actions et des ressources pour aider à la mise en œuvre immédiates des priorités soulignées lors de la table ronde et l'accord sur un calendrier précis sur leur exécution ; l'examen et l'alignement des programmes des bailleurs de fonds actuels (et d'autres investissements du gouvernement) avec les priorités du PDDAA et l'identification des lacunes de financement et des possibilités de soutien supplémentaire ; les travaux avec les parties prenantes du PDDAA pendant l’élaboration des programmes d'investissement détaillés et chiffrés ; l'identification des possibilités d'utilisation des fonds (publics) des donateurs au profit du financement du secteur privé pour l'agriculture grâce à des partenariats public-privé ; l'identification des possibilités d'amélioration le climat des affaires, le développement d'un mécanisme de coordination, le financement pluriannuel des programmes d'investissement du PDDAA par les bailleurs de fonds et le gouvernement ; la promotion de la revue du PDDAA par les pairs pour évaluer les progrès réalisés.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre du programme, du S & E et du système d’évaluation par les pairs, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  Le **dispositif de suivi évaluation du PNIA** en cours d’élaboration n’est pas encore opérationnel. Le Gouvernement a élaboré un manuel de procédure pour le suivi évaluation, financé par le FIDA, pour lequel les partenaires aux développement ont peu été impliqué.  Pour la gestion du PNIA, **un Comité National de Pilotage et un Secrétariat Technique** ont été institués en avril 2013 par arrêté du Premier Ministre.  Le Comité National de Pilotage est l’organe de coordination du PNIA. Il comprend toutes les parties prenantes au développement du secteur agricole (ministères, secteur privé, Partenaires Techniques et Financiers, Société civile). Des groupes de consultations entre les PTFS, le secteurs privés et la société civile et le Secrétariat techniques viennent juste d’être mis en place.  Toutefois, **la mobilisation des ressources financières au niveau de l’Etat** reste faible de même que l’implication du Ministère de l’Economie et des Finances dans le processus |
| **Rôles et responsabilités des donateurs au niveau international** |  |
| Explicatif :  Les bailleurs de fonds basés au siège travailleront avec les bailleurs de fonds au niveau des pays afin d’ appuyer le processus du PDDAA au niveau national. Ils coordonneront leurs appuis avec les plans Africains de développement agricole à travers des actions qui visent à améliorer le mécanisme informel de coordination actuel (Groupe des Partenaires au Développement du PDDAA appartenant à la Plateforme Mondiale des Donateurs pour le Développement Agricole) ; assurer une communication régulière entre le siège et les bureaux de pays concernant le PDDAA et d'autres initiatives mondiales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pertinentes pour le PDDAA ; appuyer et encourager le personnel des bureaux nationaux à travailler de manière proactive avec les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes du processus du PDDAA ; renforcer les capacités des bureaux nationaux à s'engager avec le PDDAA (par exemple : fournir des informations, des études de cas pratiques, les contacts, les ressources en personnel et leur formation si possible) ; promouvoir le travail intersectoriel aux niveaux régional et du siège pour assurer la cohérence des politiques par exemple sur la nutrition, la sécurité alimentaire, le développement du secteur privé, le commerce, et les programmes d'infrastructure ; plaider pour un soutien financier accru aux pays ayant adopté le PDDAA avec les plans d'investissement correspondants, et, soutenir les bailleurs de fonds au niveau pays dans leur engagement avec le PDDAA au cours des premiers stades de son opérationnalisation ; travailler avec les donateurs au niveau des pays afin de s'assurer que les instruments de l'aide internationale destinés à financer des programmes d'investissement du PDDAA sont transparents, utiles, et, renforcer la gouvernance du secteur agricole et de la sécurité alimentaire au plan national ; fournir un soutien financier et technique aux gouvernements, à l’AUC/NEPAD, aux institutions qui ont en charge les piliers, et les CER dans la gestion du processus du PDDAA qui principalement se fait à travers le Fonds Fiduciaires Multi-Bailleurs géré par la Banque mondiale ; fournir un soutien financier aux programmes et projets du PDDAA à l'échelle continentale et régionale ; soutenir le développement des Pactes régionaux du CAADP et améliorer la coordination des bailleurs de fonds autour de ceux-ci ; renforcer les liens avec les parties prenantes du PDDAA au niveau international (agences internationales, fondations, plates-formes d'organisations des agriculteurs, acteurs du secteur privé, etc.) ; aider à rehausser l’image du PDDAA au plan international et promouvoir le développement agricole comme une stratégie-clé de réduction de la pauvreté et de la faim et, d’amélioration de la nutrition ; améliorer la cohérence mondiale des politiques en faveur de l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire ; développer et participer à un cadre de responsabilité mutuelle pour suivre les performances de l'agriculture et de l’alimentation, et les engagements pris par les bailleurs de fonds au profit des plans régionaux et des pays ayant adopté le PDDAA.  En classant les progrès réalisés par les bailleurs de fonds au niveau international, veuillez indiquer ce qui a été fait, les difficultés rencontrés ainsi que les succès enregistres. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays : |